



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

LE PRÉFET

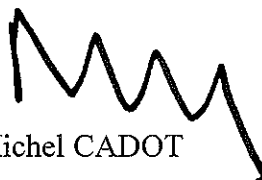
Marseille, le **28 MARS 2014**

Monsieur le Vice-Président,

Par lettre en date du 17 mars 2014, vous appelez de vos vœux, eu égard aux inquiétudes du Collectif anti nuisances L2, la tenue d'une table ronde des financeurs pour que soit réalisée la station de mesures de la pollution de l'air réclamée par les riverains et que son fonctionnement soit assuré.

Je suis en mesure de vous indiquer que j'ai prévu de réunir un COPIL L2 fin avril ou début mai au cours duquel l'ensemble des problématiques liées à la réalisation de l'ouvrage seront abordées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée *en cordiale*.



Michel CADOT

Monsieur Christophe MASSE
Vice-Président du Conseil Général
Conseil général des Bouches-du-Rhône
Hotel du Département
52, Avenue de St Just
13256 MARSEILLE cedex 20